



Facture client qui refuse de payer

Par **cetm1993**, le **12/05/2010** à **09:05**

Bonjour, rnrnMon mari et moi meme sommes en entreprise individuelle (menuiserie). Nous devons faire face à un client délicat. Nous lui avons fait un devis pour 2 escaliers (fourniture et pose sans finition c'est a dire sans vitrificateur). rnrnIl l'a signé en donnant son accord avec un acompte de 30 % pour le 1er escalier car le second devait etre posé en septembre (accord verbal, nous sommes plutot compréhensifs...). rnrnLe 1er escalier terminé, avec la finition (arrangé avec un second accord verbal), le client rechigne et trouve quelques défauts (finition). Mon mari y retourne deux fois pour rectifier et arranger les choses. rnrnRien y fait, le client reconnaît que les défauts sont estompés et ne se voient plus (à moins d'utiliser une loupe) mais refuse toujours de payer la facture. rnrnIl souhaite que l'on démonte l'escalier et qu'on lui rende son acompte sinon il nous fait un proces (il a fait appel a un autre menuisier qui lui dit ne rien pouvoir faire a moins de lui fabriquer les 2 escaliers dont il a besoin et qu'en aucun cas il ne pourra faire le meme qui est deja en place). rnrnSituation ambigue et délicate puisque nous ne connaissons ni les droits et obligations du client ni les notres. rnrnPouvez-vous nous aider ? rnrnEn vous remerciant par avance, cordialement.